Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport fait par l'Académie Royale de Médecine de Paris sur mes préparations d'anatomie élastique auquel je joins l'opinion des principaux Médecins de France et d'Angleterre, vous trouverez dans ce rapport que je suis parvenu à représenter sur un même sujet toutes les parties du corps humain les plus ténues, les plus délicates comme les plus volumineuses, les plus molles comme les plus dures, les plus superficielles comme les plus profondes, avec une sévère exactitude dans les formes, les couleurs, les connéxions, que toutes ces parties sont solides et peuvent être enlevées une à une depuis la peau jusqu'aux os, comme dans une véritable dissection, et que réunies elles s'adaptent les unes sur les autres de manière à former un homme complet qui se trouve ainsi composé de 129 pièces, que l'on peut détacher et sur lesquelles se retrouvent 1115 numéros qui indiquent autant de parties d'un ordre secondaire, qu'enfin, ces mêmes parties soumises à des procédés réguliers de fabrication ont le grand avantage de pouvoir être reproduites à volonté.

L'Académie de Médecine, l'Institut de France, et toutes les sociétés savantes qui ont été appelées à porter un jugement sur ces préparations, s'accordent à dire que l'anatomie élastique facilite et abrège l'étude de l'anatomie, qu'elle rend mieux & plus promptement capable de profiter des recherches auxquelles les élèves doivent se livrer dans les amphithéâtres que non seulement ces préparations sont utiles aux élèves, mais qu'elles rendront de très-grands services aux praticiens qui exercent loin des grandes villes, la médecine et la chirurgie, en leur fournissant le moyen de revoir sur les

pièces artificielles, toutes les fois qu'ils le voudront, et de manière à ne jamais les oublier, les détails anatomiques qu'il est si important de connaître au moment de pratiquer une opération; que ces préparations seront d'un grand secours pour les démonstrations publiques; qu'elles peuvent jusqu'à un certain point suppléer aux cadavres dans les lieux où il est difficile de s'en procurer; qu'enfin elles contribueront à répandre les connaissances anatomiques dans toutes les classes de la société. "La connaissance générale des parties du corps humain" (rapport de l'Institut sur l'anatomie artificielle), "doit un jour faire partie de l'histoire naturelle à enseigner pendant la première éducation; tôt ou tard cette étude sera prescrite, mais cela ne deviendrait et n'est possible à l'exécution qu'avec l'anatomie artificielle de M. Auzoux."

Si le jugement de ces sociétés savantes, si l'opinion des principaux médecins de France et d'Angleterre, si l'acquisition que vient de faire d'un de ces modèles le Muséum d'histoire naturelle, l'École secondaire d'Amiens et plusieurs autres écoles de ce genre, si les raisons qui ont déterminé l'Académie de Médecine de Paris à faire l'acquisition d'un de ces modèles pour son propre usage, et le gouvernement Français pour toutes les écoles de Médecine, de la Marine, de la Guerre, pour les Colonies, pour plusieurs facultés et plusieurs autres établissemens publics; si les avantages que l'on retire de l'usage de ces préparations pour l'enseignement de l'anatomie dans ces établissemens et dans un grand nombre d'écoles de médecine de l'Angleterre, des deux Amériques, de l'Égypte, de Suède, de l'Inde, &c. vous paraissent des preuves suffisantes de l'utilité de l'anatomie Clastique; si vous avez la conviction qu'elle puisse être utile à l'élève, au praticien et au professeur; qu'elle peut contribuer aux progrès de la Science, et servir à propager les connaissances anatomiques dans toutes les classes de la société; j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Préfet, de vous faire rendre compte de l'utilité que ces préparations peuvent offrir dans votre Département, et de soumettre au vote du Conseil général la proposition de faire l'acquisition d'un de ces modèles.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Paris, ce 1833.

Rue du Paon, N.° 8.

Monsieur le Préfet,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,